



**Lexique:
types de menuiseries, terminologies ...**



Systemes de fenetres PVC

Les différents types de fenêtres selon le principe de fonctionnement de l'ouvrant.

L'observateur est toujours supposé regarder la baie de l'intérieur du bâtiment.



Fenêtre à la française

Fenêtre à un ou deux vantaux ouvrant vers l'intérieur par rotation autour d'un axe vertical situé le long d'un (des) montant(s) de rive.

On distingue :

la fenêtre traditionnelle à vantaux à feuillure,

la fenêtre à recouvrement,

la fenêtre à 3 ou 4 vantaux est appelé improprement « fenêtre à la française » ; elle devrait être désignée par « fenêtre composée à la française ».

Fenêtre oscillo-battante

Fenêtre à un châssis combinant les modes d'ouverture à soufflet et à la française, ce dernier mode d'ouverture étant prévu généralement pour le nettoyage.



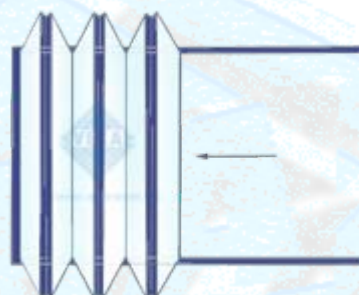
Fenêtre à l'anglaise

Fenêtre de même disposition que la fenêtre à la française mais ouvrant vers l'extérieur .



Fenêtre en accordéon

Fenêtre dont les parties mobiles sont composées de vantaux repliables par rotation verticale et translation horizontale de leurs rives.



Fenêtre à soufflet

Fenêtre à châssis dont le vantail s'ouvre par rotation autour d'un axe horizontal situé le long de la traverse basse (synonyme : châssis à soufflet ou abattant)



Fenêtre basculante

Fenêtre à un ou plusieurs châssis superposés dont le vantail s'ouvre par rotation autour d'un axe horizontal quelconque



Fenêtre pivotante

Fenêtre à un ou plusieurs châssis accolés dont le vantail s'ouvre par rotation autour d'un axe vertical quelconque



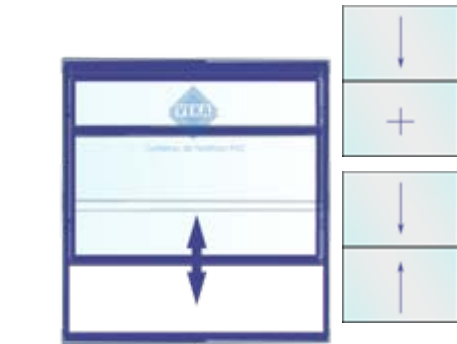
Fenêtre à l'italienne

Fenêtre à un ou plusieurs châssis superposés dont les vantaux suspendus par biellettes s'ouvrent vers l'extérieur par rotation horizontale autour des axes de biellettes et translation verticale de sa (ses) traverse(s) haute(s).



Fenêtre à la canadienne

Fenêtre à un ou plusieurs châssis superposés dont les vantaux, suspendus par biellettes, s'ouvrent à l'intérieur par rotation horizontale autour des axes des biellettes et translation verticale de sa (ses) traverse(s) basse(s).



Fenêtre à l'australienne

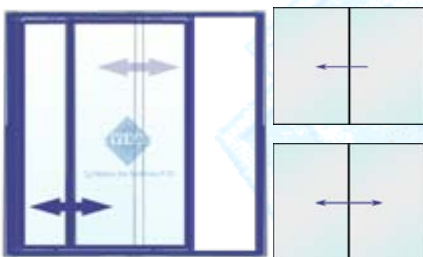
Fenêtre à deux vantaux équilibrés sur biellettes ouvrant par rotation horizontale autour des axes des biellettes et translation verticale de leurs traverses haute et basse 1.

Fenêtre à guillotine

Fenêtre à un ou plusieurs châssis superposés dont la partie mobile s'ouvre par translation verticale dans leur plan.

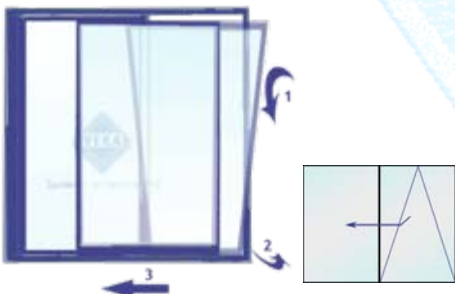
Fenêtre coulissante

Fenêtre à un ou plusieurs châssis accolés dont la partie mobile s'ouvre par translation horizontale dans leur plan. On distingue :



Le coulissant « traditionnel » avec 1 ou 2 vantaux montés sur roulettes qui glisse sur leurs rails latéralement.

Le coulissant « à levage » avec 1 vantail montés sur mécanisme à roulettes qui lève le vantail et ensuite permet le glissement sur le rail latéralement.



Le coulissant « à frappe » (oscillo-coulissant, translation) avec 1 vantail monté sur mécanisme qui permet l'ouverture en soufflet dans un premier temps, puis de décaler le vantail en bas dans un second temps, pour ensuite permettre la translation latérale du vantail dans un troisième temps.

Fenêtre composée

Fenêtre constituée de plusieurs vantaux accolés ou superposés, fixes ou mobiles (de constitution semblable ou non) séparés par des parties dormantes.

Lorsqu'une fenêtre composée est constituée de parties mobiles ouvrant toutes suivant le même système, l'indication d'ouverture peut figurer :

fenêtre composée à la française,

fenêtre composée pivotante.

Par exemple pour cet ensemble: Fenêtre composée de 2 vantaux à la française avec impostes et latéraux fixes.

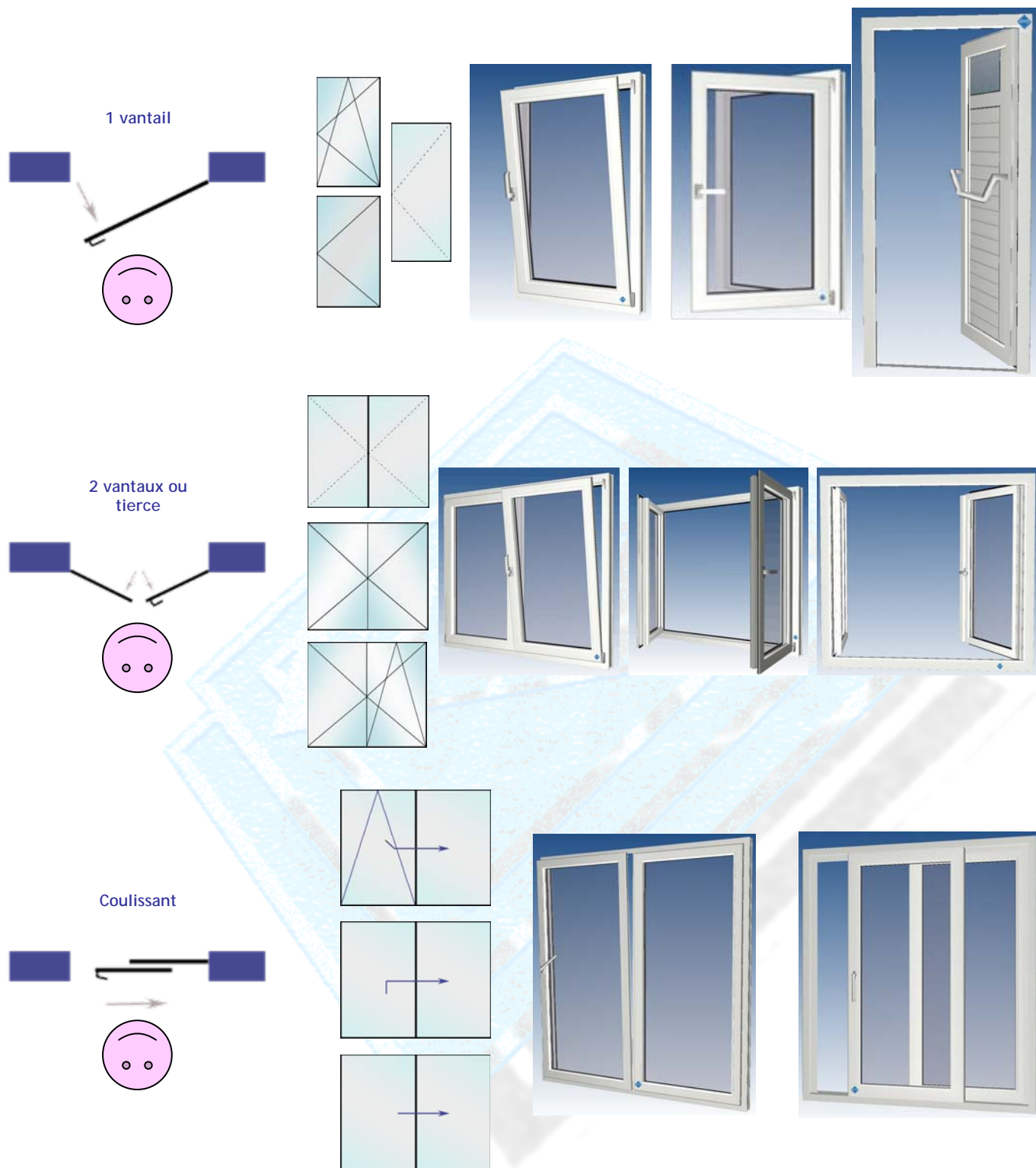


Les différents sens d'ouvertures

Bien souvent sujet à confusions le sens d'ouverture s'apprécie avec un observateur placé à l'intérieur du bâtiment.

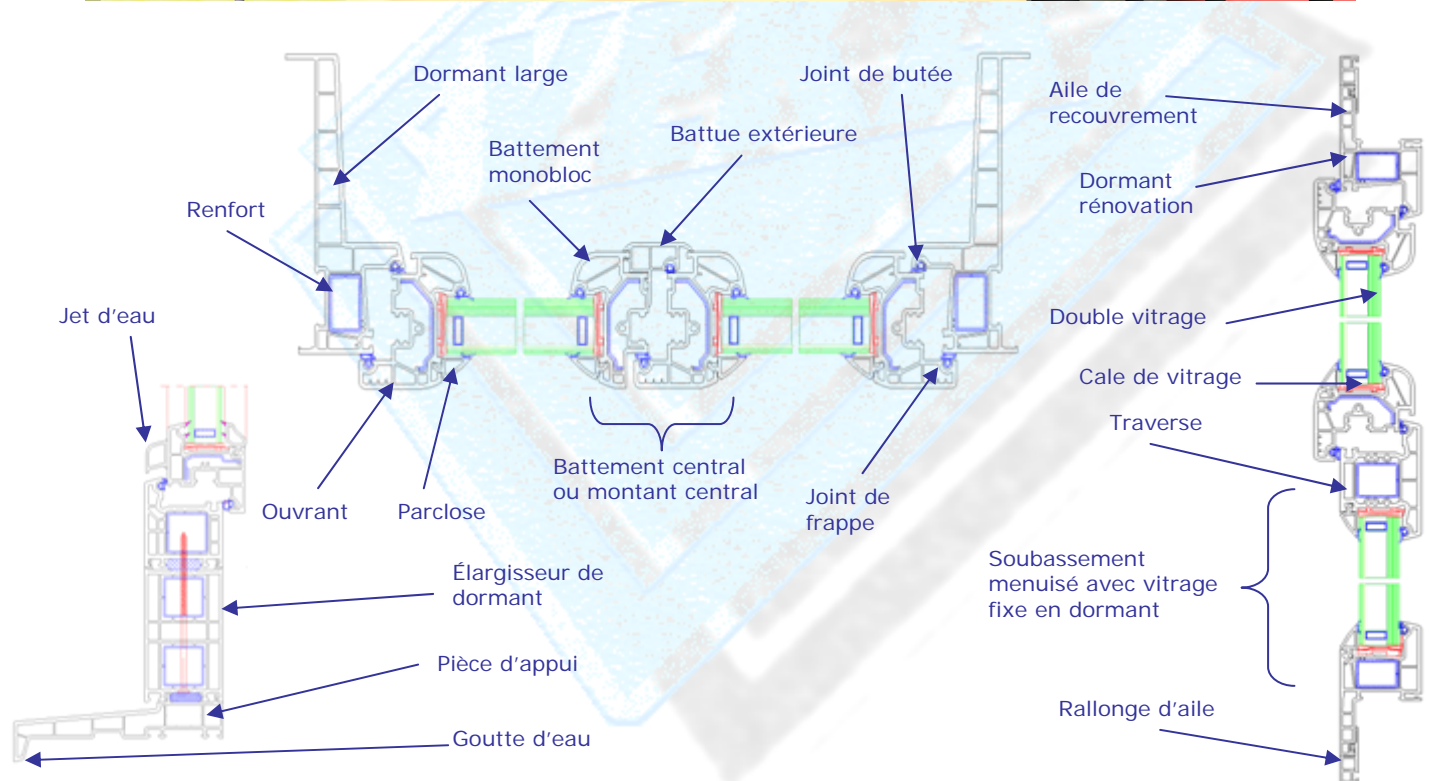
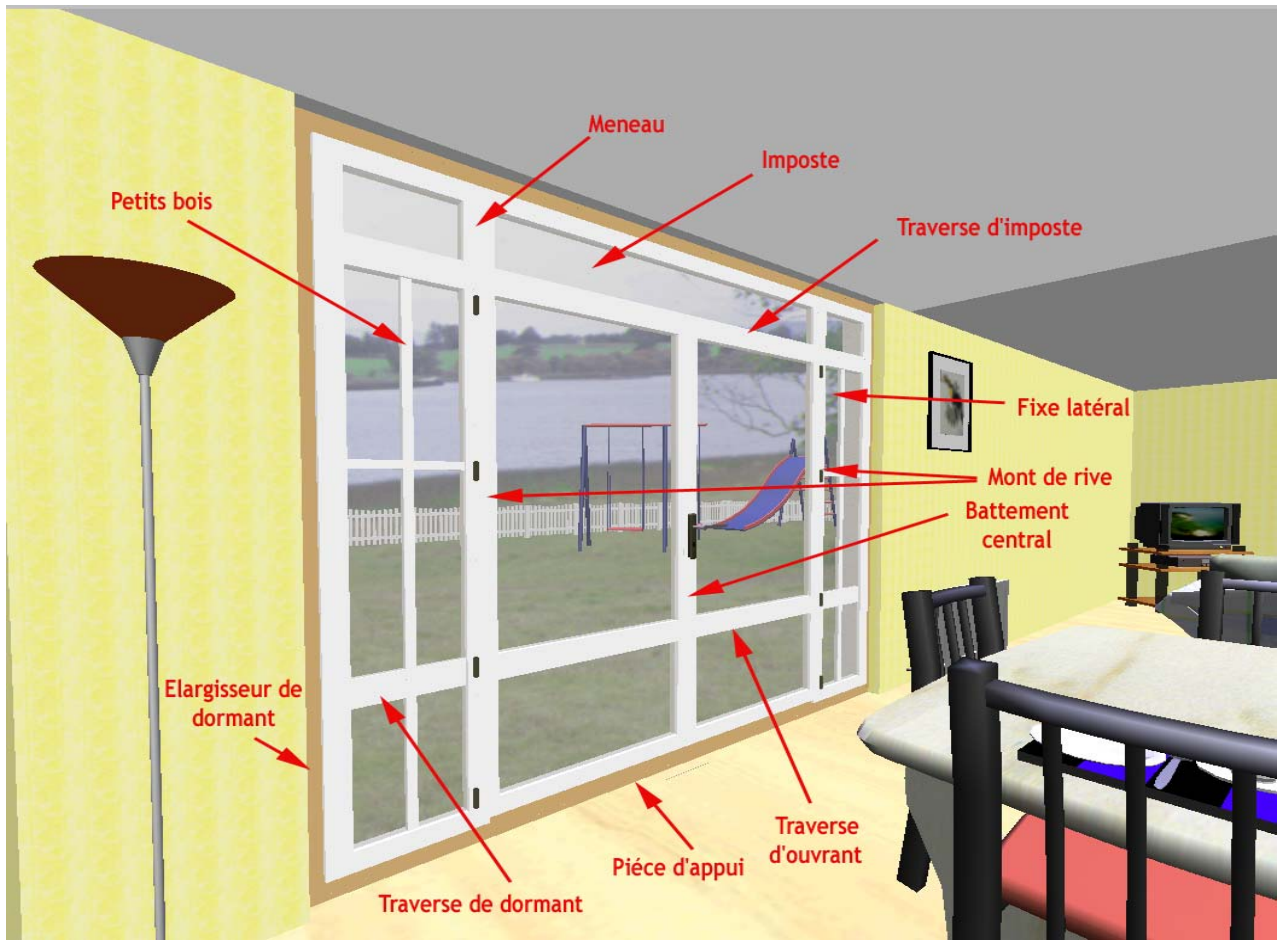
Il faut donc imaginer regarder vers l'extérieur et c'est la direction de déplacement du vantail principal (et la position des paumelles) qui détermine le sens d'ouverture.

Toutes ces menuiseries ont un sens d'ouverture **droit**



Principaux composants d'une menuiserie

Une fenêtre est composée de cadres dormants, cadres ouvrants et de cadres fixes.



A

Abattant : (v.a. : fenêtre à soufflet). Fenêtre à un vantail, ouvrant par rotation autour d'un axe horizontal situé le long de la traverse basse.

About: Extrémité d'une pièce, d'un profilé.

Ajours: Ouvertures de faible importance (petits trous, petites fentes, ...) ménagées dans un tablier de fermeture permettant le passage d'une certaine quantité d'air et de lumière et, éventuellement, réglables.

Alaise: Élément, disposé sur les chants de la menuiserie, destiné, principalement, à habiller pour des raisons d'aspect et permettre, éventuellement, l'ajustage.

Allège: partie maçonnée séparant le sol de la fenêtre et située sous l'appui d'une baie ; par extension : partie fixe basse sur une menuiserie, formant avec la fenêtre un ensemble menuisé. Elle comporte un vitrage ou un élément de remplissage.

Âme: Élément central d'un vantail de porte, généralement enfermé entre le cadre et les parois.

Âme pleine: Âme d'un vantail composée de panneaux de bois (pressés à plat et/ou extrudés), de PVC, de mousse isolante, etc., remplissant entièrement l'intérieur de la porte.

Appui: (v.a. : pièce d'appui, cornière d'appui, appui reconstitué) pièce basse du dormant d'une menuiserie venant s'appuyer sur la maçonnerie.

Appui de baie: Partie inférieure de la maçonnerie (appui maçonné) ou de l'encadrement de baie (appui menuisé), généralement dans l'alignement ou en saillie intérieure, destinée à recevoir le dormant de la menuiserie ou le précadre.

Arbre d'un volet roulant : axe permettant la rotation du tablier. Peut être appelé « tube ».

Armature: Ensemble des éléments supportant les parois, composé généralement de vantaux et de dormants. Désigne aussi les renforts (acier, alu ou composites) insérés à l'intérieur des profils PVC pour les rigidifier.

Arrêt: Dispositif permettant de limiter l'ouverture de la fenêtre.

Assemblage de « fil », de « bout »: assemblage permettant de réaliser des profilés complexes (par exemple tubulaires) à partir de profilés de forme plus simple (exemple : assemblages par soudure, par vissage ou rivetage, par clipsage, par emboîtement).

Assemblage d'angle: assemblage permettant de réaliser des cadres à partir de profilés (exemples : par soudage ou brasage, par équerre ou sans équerre, à onglets).

B

Baie: (v.a. : réservation, encadrement) ouverture pratiquée dans un mur pour faire une porte ou une fenêtre; Peut aussi désigner la fenêtre.

Barillet: cylindre manoeuvrable par clef permettant la condamnation d'une fenêtre ou d'une porte.

Bâti: (v.a. : dormant, huisserie) partie fixe de la fenêtre, de la porte qui est scellée au gros oeuvre, ou fixée au dormant existant (rénovation).

Barre de seuil: (v.a. : seuil) Pièce horizontale fermant le cadre dormant d'une porte dans sa partie basse.

Battant: (v.a. vantail) partie mobile de la menuiserie permettant l'ouverture. En vocabulaire usine : désigne un montant du vantail.

Battement: (v.a. : meneau central, battée) partie montante et centrale d'une fenêtre à deux vantaux, il peut être rapporté ou monobloc, large ou étroit. Monté sur l'ouvrant secondaire, il reçoit en appui extérieur l'ouvrant principal.

Battement rapporté (ou fausse côte ou embrevé): : (v.a. : battée) Pièce rapportée sur le chant du vantail libre, assurant la jonction entre deux vantaux : elle recouvre le vantail crémone à l'extérieur et elle est recouverte par le listel de ce dernier à l'intérieur.

Battée: (v.a. : meneau central, battement, battue) partie contre laquelle vient s'appuyer l'extérieur de l'ouvrant en position de fermeture.

Battue: (v.a. : battement) profil rapporté sur la face extérieure ou intérieure (on parle alors de contre battue ou de listel) d'un vantail et destinée à recouvrir le joint de deux vantaux contigus.

Battue centrale intérieure: (contre battue ou listel) partie central de la fenêtre venant établir la symétrie visuelle et pouvant supporter la poignée.

Battue centrale extérieure: (v.a. Battée) partie central de la fenêtre venant établir la symétrie visuelle extérieure et protégeant des intempéries la jonction entre les deux ouvrants. Peut être appelée « petite battée ».

Bec de cane: Serrure comportant uniquement un pêne demi-tour commandé par un fouillot.

Becquet: (v.a. : jet d'eau, larmier) Dispositif d'arrêt des ruissellements.

Bloc Baie: Ensemble formé d'une menuiserie (fenêtre porte-fenêtre, coulissant...) et d'une fermeture (volet roulant, volet battant, persienne...)

Bloc-fenêtre: (v.a. : bloc baie) Ensemble formé par la fenêtre et son environnement (vitrage, fermeture), monté en usine et livré prêt à être mis en oeuvre.

Bloc-porte: Ensemble dormant et vantail (ou vantaux), ferré et ajusté en usine et dont tous les éléments restent associés lors de la pose (plus couramment utilisé pour les portes intérieures).

Bourrage: (v.a. : étanchéité) Opération assurant la continuité du calfeutrement après la pose de la fenêtre ou de la porte et généralement réalisée avec du ciment (étanchéité humide) ou avec un silicone et un fond de joint (étanchéité sèche).

Bride: (v.a. : fixation, patte) Dispositif assurant la liaison entre le gros oeuvre et la menuiserie.

Busette (v.a. : exutoire): Dispositif permettant l'évacuation des eaux d'infiltration à l'extérieur.

Butée: zone ou pièce servant d'arrêt

Butée souple: Pièce en matériau mou (matériau de synthèse) servant d'arrêt.

C

Cache paumelles/fiches : dispositif permettant de cacher les organes de rotations (les paumelles ou les fiches) du vantail sur le dormant.

Cache joues (d'un volet roulant) : dispositif permettant de masquer les côtés du caisson de volet roulant (les joues).

Cadre dormant: Cadre destiné à recevoir le (ou les) cadre(s) fixe(s) ou ouvrant(s) fixé et calfeutré dans la baie.

Cadre fixe: Partie fixe pouvant recevoir un vitrage ou un élément de remplissage.

Cadre ouvrant (ou vantail): Cadre mobile des fenêtres destiné à recevoir un vitrage ou un autre élément de remplissage.

C (suite)

Cadre à petit bois: Cadre constitué de pièces de faible section, rapporté sur un ou deux parements du vantail libre d'une porte, découpant un grand vitrage en aires transparentes plus petites.

Cadre de porte: Partie de l'armature entourant l'âme, comportant habituellement deux montants et deux traverses.

Caisson: Assemblage de parties dormantantes, horizontales ou verticales, destiné à contenir les organes de manoeuvre, de suspension, de roulement ou de glissement des fenêtres à guillotine ou coulissantes ou des volets roulants (coffre), stores, fermetures diverses avec leurs organes de manoeuvre.

Calage du verre: Opération qui consiste à interposer des cales entre le verre et la feuillure d'une menuiserie et à les positionner pour

- assurer un positionnement correct du vitrage dans les châssis ;
- transmettre au châssis, en des points préférentiels judicieusement choisis, le poids du vitrage ainsi que les efforts qu'il supporte ;
- éviter une déformation éventuelle de certains châssis ouvrants ;
- éviter que le verre ne vienne en contact du châssis.

Cales: Dispositif assurant le calage du verre ou de tout autre élément de remplissage dans sa feuillure.

Calfeutrement: Remplissage du vide entre le gros oeuvre et la fenêtre, réalisé au pourtour de la baie, à l'aide de mortier (calfeutrement humide) et/ou d'un matériau d'étanchéité (calfeutrement humide renforcé - calfeutrement sec), et destiné à assurer en tout point l'imperméabilité à l'air et l'étanchéité à l'eau de l'ouvrage.

Calfeutrement humide: Calfeutrement exécuté par bourrage au mortier.

Calfeutrement humide renforcé: Calfeutrement humide renforcé par un cordon d'étanchéité (joint extrudé à la pompe).

Calfeutrement sec: Système sans mortier, faisant uniquement appel à des garnitures d'étanchéité.

Chambranle: Habillage du bâti d'une porte ou d'une huisserie.

Chant: Face étroite perpendiculaire au parement et parallèle à la face grande dimension de la porte ou de la fenêtre. Les extrémités inférieure ou supérieure de la porte portent le nom de bouts.

Cintre : mise en forme concave d'une menuiserie permettant d'épouser un arc architectural, il existe des pleins cintres (demi rond) des cintres surbaissés (portion d'arc), des demi cintres (quart de rond)...

Châssis: (v.a. : croisée, fenêtre) élément fixe ou ouvrant à un vantail, recevant un vitrage ou un remplissage grillagé, plein ou à claire-voie et positionné dans l'ouverture d'un mur.

Clair de jour/clair de vue : surface de vitrage permettant la vue, l'entrée de la lumière.

Cochonnet : sur les côtés et en traverse haute, partie visible du dormant de la menuiserie (vu de l'extérieur).

Coefficient K : appelé conductance, il s'exprime en w/m^2C° (watt/mètre carré/deg Celsius), et permet de qualifier les qualités d'isolation thermique d'un matériau. Il peut aussi être exprimé en w/m^2K° (watt/mètre carré/deg Kelvin),

Coefficient Uf : appelé coefficient surfacique de la menuiserie, il s'exprime en w/m^2C° (watt/mètre carré/deg Celsius), et permet de qualifier les qualités d'isolation thermique des profilés ou plus précisément l'ensemble des matériaux constituant le cadre de la fenêtre (profilés dormantants et ouvrants + battements + joints + quincailleries).

Coefficient Ug : appelé coefficient surfacique du vitrage, il s'exprime en w/m^2C° (watt/mètre carré/deg Celsius), et permet de qualifier les qualités d'isolation thermique de l'ensemble verrier ou plus précisément l'ensemble des matériaux constituant le vitrage (vitres (simple, doubles ou triples + séparateur + lame(s) intercalaires constituées d'air sec, de gaz...).

Coefficient Uw : appelé coefficient de transmission thermique de la fenêtre, il s'exprime en w/m^2C° (watt/mètre carré/deg Celsius), et permet de qualifier les qualités d'isolation thermique de la fenêtre ou plus précisément l'ensemble des matériaux constituant la fenêtre (profilés + complexes verriers + quincailleries).

Coffre de volet roulant: (v.a: caisson) Ensemble constitué d'un lambrequin (pièce extérieure), d'un parement haut (planche de dessus), d'une face avant (trappe ou trappe de visite), d'une sous face (planche de dessous) et de joues (cotés) et constituant le caisson dans lequel vient se loger le tablier et les mécanismes de manoeuvre du volet roulant.

Coulisse: pièce verticale permettant le guidage du tablier du volet roulant.

Conduit de rejet d'eau: Profilé fixé sur la traverse dormantante basse, servant de butée à l'ouvrant, à la récupération et à l'évacuation des eaux d'infiltration

Contre-bâti: Ouvrage dormantant scellé sur l'arête d'une baie ouverte dans un mur et sur le parement opposé au bâti. Le contre-bâti reçoit la porte.

Cordon d'étanchéité: Cordon constitué par un mastic du type plastique ou élastique mis en place après pose de la menuiserie et exécution du calfeutrement.

Cote: appelé aussi Gueule de loup: partie femelle du battement d'une fenêtre à deux vantaux.

Couvre-joint: Pièce généralement de faible section, destinée à masquer le joint intérieur de la liaison menuiserie - gros oeuvre.

Crémone: quincaillerie interne permettant la condamnation multipoint d'un vantail et appareil de fermeture à rappel dans lequel la rotation d'un organe de manoeuvre, généralement simple et non amovible, est transmise par un mécanisme soit à une tringle unique (fermeture monopoint), soit à deux tringles se déplaçant simultanément en sens inverse.

La crémone, dont le boîtier est encastré dans le montant d'une menuiserie bois appartient à l'un des trois types suivants :

- A ENCASTRER, lorsque la mortaise destinée à recevoir le boîtier est perpendiculaire aux faces de la menuiserie.
- A ENTAILLER, lorsque le logement est ménagé à partir de deux faces perpendiculaires du montant.
- A LARDER, lorsque la mortaise est parallèle aux faces de la menuiserie et aménagée dans son épaisseur.

Crémone en applique: Crémone dont la boîte et les garnitures sont en applique et par suite, en général, les tringles apparentes. Peut être fausse dans un but de décoration ("crémone à l'ancienne").

Croisée: (v.a. : fenêtre) ouverture aménagée dans le mur d'une habitation et pouvant être ouverte ou fermée, généralement une fenêtre à deux vantaux.

Croisillons: Petits bois horizontaux et verticaux découpant la surface vitrée en plusieurs morceaux.

D

Dégondage: Action de sortir l'ouvrant des axes de rotation (gonds) fixés sur le dormant.

Demi-gamme: Ensemble des modèles (soit fenêtre, soit porte-fenêtre) caractérisé par un même type d'ouverture, un même profil. Les demi-gammes de menuiseries à la française comportent, habituellement, 3 ou 4 modèles (1, 2, 3 et, éventuellement, 4 vantaux).

D (suite)

Dimensions hors tout: hauteur / largeur extérieures de la menuiserie (dormant compris).

Dimensions (en) tableau: Dimensions nominales de la fenêtre (fenêtre vue de l'extérieur). Elles correspondent aux dimensions de la baie maçonnée finie. Elles sont égales aux dimensions hors tout moins la mise en oeuvre. Lorsque le terme « dimension » est employé seul, il sous-entend « dimension tableau ».

Dispositif de guidage: Dispositif équipant les portes de placards coulissantes ayant une hauteur supérieure à 1,50 m ; ce dispositif peut être une coulisse en bois dur ou en autre matériau résistant à l'usure.

Dormant: (v.a. : bâti, huisserie) partie fixe de la fenêtre, de la porte qui est scellée au gros oeuvre, ou fixée au bâti existant (rénovation)...

Double vitrage : ensemble verrier composé de 2 vitrages séparés par une lame d'air ou de gaz.

Douilles: Éléments incorporés au gros oeuvre à l'aide desquels la fenêtre est fixée.

Drainage: Le « drainage » terme impropre, a pour objet de permettre d'obtenir une feuillure la plus sèche possible même dans les cas défavorables en :

- équilibrant les pressions partielles de vapeur d'eau de l'air extérieur et de l'air dans la feuillure ;
- équilibrant les pressions d'air pour éviter les pénétrations d'eau par différence de pression entre l'extérieur et la feuillure ;
- évacuant vers l'extérieur l'eau qui pénétrerait accidentellement dans la feuillure (condensations, défaillance éventuelle d'une garniture d'étanchéité).

Drainage rapide: Disposition particulière du système servant à drainer une feuillure, souvent placée en intérieure et en traverse basse, et chargée de collecter les eaux de condensations (sur anciennes menuiseries Bois et Acier).

E

Ébrasement: Biais donné aux côtés de l'embrasure d'une baie pour faciliter l'ouverture des vantaux ou donner plus de lumière.

Embrasure: Dégagement pour la baie.

Embreuvé: voir « Battement rapporté ». Dans les fenêtres à battement mouton/gueule de loup, désigne la pièce sur laquelle est rapportée la gueule de loup ou cote.

Encadrement: (v.a. : réservation, baie) ouverture pratiquée dans un mur (le plus souvent dans le cas de maisons à ossature bois ou acier) pour faire une porte ou une fenêtre.

Encadrement de baie: Ensemble des parties de façade en contact avec les profilés de la menuiserie. L'encadrement peut être constitué par la baie ou encore par un élément rapporté destiné à recevoir la fenêtre, la fermeture (volets, etc.) et autres équipements (stores, etc.).

Épaisseur: L'épaisseur nominale des fenêtres est l'épaisseur finie de ses ouvrants.

Élément de remplissage: Ensemble de matériaux simples ou composites qui s'insèrent dans l'ossature de la façade, d'un panneau ou dans un cadre pour en remplir les vides.

Élargisseur: (v.a: fausse tapées, fourrures) pièce rapportée à l'extérieur du bâti destinée à compenser un manque de largeur ou de hauteur.

Elargisseur de dormant: Cette pièce est liée au gros oeuvre et participe à l'étanchéité de la liaison menuiserie/gros oeuvre. Elle facilite souvent la mise en place des manœuvres de volets roulants par tringle ou sangle, de tiré-laché pour les systèmes de désenfumages...

Elargisseur de feuillure (dormant ou ouvrant): Cette pièce est positionnée dans la feuillure du dormant ou de l'ouvrant afin de masquer un élément extérieur (retombée de linteau, coffre de volet extérieur) ou de permettre la mise en place de quincailleries ou de systèmes de ventilation spécifiques.

Empennage: Action de la tringle ou du pêne à se positionner dans la gâche

Ensemble verrier: (v.a. : vitrage, double vitrage, triple vitrage) mot désignant une combinaison de vitrages assemblés entre eux à l'aide d'intercalaires et de mastic

Espagnolette : ferrure à poignée tournante servant à fermer et à ouvrir des volets.

F

Face d'appui: Partie supérieure horizontale de l'appui où repose la menuiserie.

Fausse cote: voir battement rapporté.

Fausse tapée: (v.a: fourrure, tapées) : Pièce rapportée sur chant à l'extérieur ou à l'intérieur du dormant et destinée à compenser, notamment, l'épaisseur de l'isolation.

Fenêtre: (v.a : croisée, châssis) Ouvrage placé dans une baie servant, principalement à l'éclairage et, généralement, à la ventilation. [pour plus de détails se reporter à la rubrique types de fenêtres].

Fermetures: volets pleins, volets roulants, persiennes, portes de garage, jalousies, volets à lames.

Ferrage: Opération consistant à équiper une porte, porte-fenêtre ou fenêtre de ses éléments de quincaillerie.

Feuillure : rainure permettant de loger une pièce, un vitrage...

Feuillure de la baie: Emplacement réservé à la périphérie de la baie pour y insérer une menuiserie ou son précadre.

Feuillure de vitrage: Logement destiné à permettre la mise en place du vitrage ou de l'élément de remplissage dans un cadre ouvrant ou fixe y compris le système d'étanchéité. Elle peut être soit fermée par parclose (le plus courant), soit ouverte (avec un mastic de vitrage), soit en portefeuille (le remplissage est emprisonné à l'assemblage).

Fiche: (v.a. : paumelle) Organe permettant la rotation de l'ouvrant sur le dormant. La fiche mâle équipe le dormant et est souvent vissée par l'intermédiaire d'une platine, la femelle se monte sur l'ouvrant et est très souvent vissée directement (on dit: fichier une menuiserie).

Fixations: (v.a: brides) Dispositifs conçus pour assurer la liaison entre le cadre dormant et le gros oeuvre et dimensionnés pour transmettre à ce dernier les efforts mécaniques dus à l'action du vent ou à la manoeuvre des ouvrants.

Fond de joint: Matériau rapporté qui limite la profondeur du joint mastic et en définit donc la section. Il convient à la bonne mise en oeuvre des mastics.

Format: Les dimensions largeur et hauteur nominales d'une fenêtre constituent son format.

Fourrure: (v.a tapées, fausse tapées) pièce rapportée à l'extérieur du bâti permettant d'augmenter l'épaisseur de la fenêtre jusqu'au droit du complexe isolant ou pièce destinée à compenser un manque de largeur (v.a: élargisseur). Cette pièce est liée au gros oeuvre et participe à l'étanchéité de la liaison menuiserie/gros oeuvre.

G

Gâche : pièce en métal ou en matériaux de synthèse, plate, coudée ou formant boîtier, dans laquelle s'effectue l'empennage par engagement du pêne d'une serrure ou d'un galet de condamnation.

Gainage de drain: Tube qui permet de canaliser l'eau d'infiltration à travers un profilé et d'empêcher sa stagnation dans celui-ci.

Gamme La gamme comporte la série des fenêtres (demi-gamme de fenêtres) et la série des portes-fenêtres (demi-gamme de portes-fenêtres).

Une gamme de menuiseries à la française est habituellement composée de 7 ou 9 modèles :

3 ou 4 modèles de fenêtres (1, 2, 3, et 4 vantaux).

3 ou 4 modèles de portes-fenêtres (1, 2, 3 ou 4 vantaux).

1 ensemble composé (fixe + ouvrants)

Garniture d'étanchéité: (v.a: joint) Profilé rapporté dans la liaison ouvrant/dormant, caractérisé par sa capacité à assurer le contact entre ouvrant et dormant et donc à contrôler la perméabilité de la liaison. C'est donc un composant présentant de la souplesse, soit par le choix du matériau (caoutchouc ou analogues, PVC plastifiés ...) soit par la géométrie (languette en acier, inox, ...). Il est souvent désigné par le terme de « joint ».

Glace: Verre monolithique plan avec faces parallèles ou polies, épaisseur de 3 mm et plus.

Gorge de récupération des eaux: Rainure permettant la collecte et l'évacuation vers les drainages et drainages rapides des eaux.

Gorge de récupération extérieure: Rainure arrêtée ou non de la pièce d'appui ou du seuil, située le plus près du parement extérieur, destinée à recevoir l'eau qui s'infiltre entre les profils sous le dispositif d'arrêt du vantail ou du châssis.

Gorge de récupération intérieure: Rainure arrêtée ou étanchée à ses extrémités (éventuellement avec des embouts rapportés) destinée à récupérer les eaux de condensation et d'éventuelles infiltrations et située à l'intérieur par rapport à la gorge de récupération extérieure. Elle peut être usinée sur un profil rapporté.

Grugeage: Action d'effectuer une découpe dans une pièce profilée avec un emporte-pièce.

Goutte d'eau: Rainure à concavité orientée vers le bas dont l'arête extérieure est vive et suffisamment éloignée de l'arête intérieure et destinée à rompre le cheminement d'eau. Elle est usinée sous le jet d'eau et sous la traverse basse des vantaux ou tout autre dispositif d'arrêt d'eau.

Gond : pièce de fer coudée en équerre, sur laquelle tournent les pentures d'un volet.

H

Habillage: On entend par habillage, les moulures, couvre-joints, chambranles, socles, plinthes et alaises...

Huisserie: (v.a : bâti, dormant) partie fixe d'une porte (plus généralement d'une porte intérieure) qui est scellée aux murs ou aux cloisons.

I

Indice R_w : appelé indice d'affaiblissement acoustique de la fenêtre, il s'exprime en décibel « dB(A) », et permet de qualifier les qualités d'isolation acoustique de la fenêtre ou plus précisément de l'ensemble des matériaux constituant la fenêtre (profilés + complexes verriers + quincailleries). La mesure se fait sur un spectre sonore moyen.

Indice R_A : La mesure se fait sur un spectre sonore aigu et est utilisée pour qualifier les bruits à l'intérieur d'une même construction, d'un appartement à un autre par exemple, mais également à proximité des aéroports, bruits aériens (anciennement appelé bruit Rose)

Indice $R_{A,ir}$: La mesure se fait sur un spectre sonore grave et est utilisée pour qualifier les bruits provenant de l'extérieur, bruits de circulations, bruits souterrains... (anciennement appelé bruit Route)

Imposte : partie supérieure d'une porte ou d'une fenêtre. Elle peut être fixe, pleine ou équipée d'un système d'ouverture à soufflet.

J

Jet d'eau: (v.a: becquet, larmier) pièce rapportée ou intégrée sur la traverse basse d'un vantail permettant d'évacuer vers l'extérieur les eaux ruisselantes sur le vitrage. Elle comporte une goutte d'eau. Ce terme est également employé pour désigner la traverse inférieure des châssis munis de ce dispositif.

Joint: (v.a: garniture d'étanchéité) élément souple permettant l'étanchéité entre deux pièces. Par exemple entre le vitrage et l'ouvrant, entre l'ouvrant et le dormant et entre le dormant et le gros œuvre.

Joint profilé: Point de contact ou de jonction de l'ouvrant sur le dormant. On utilise fréquemment une « garniture de joint » (languette de matériau plastique, d'acier inoxydable, etc.) pour l'améliorer.

Joue: pièce latérale du coffre de volet roulant supportant l'arbre et recevant le mécanisme de manœuvre.

Jeu: Distance (faible) entre 2 pièces prévue pour reprendre les déformations dues aux variations dimensionnelles (dilatation, hygrométrie), mais aussi pour assurer le bon fonctionnement des éléments mobiles sans frottement et risque d'usure.

L

Lambrequin: Pièce ou Ouvrage extérieur fixe ou démontable, destiné à habiller la face extérieure d'un coffre ou d'un caisson.

Lambrissage: Ouvrage composé d'un cadre comportant montant et traverse dans lequel sont assemblées des lames juxtaposées formant panneau. Souvent utilisé en partie basse des ouvrants de portes fenêtres il porte aussi le nom de lambris d'assemblage ou de soubassement lambrissé.

Largeur utile: Largeur de passage effective quand le vantail est ouvert à 90°.

Larmier: (v.a: jet d'eau, becquet) Dispositif formant rejet d'eau sur toutes les pièces débordantes (pièces d'appui, bavette, ...)

L (suite)

Listel: Partie proéminente d'un montant après l'exécution d'une feuillure.

Linbeau: pièce horizontale (de bois, pierre, métal) placée au-dessus de la baie d'une fenêtre ou d'une porte et qui forme la partie supérieure (traverse) d'une ouverture et soutient la maçonnerie.

M

Manceuvre: Opération consistant à ouvrir ou fermer une menuiserie.

Mastic: Matériau (bien souvent à base de silicone ou de polyuréthane) appliqué dans un joint, à l'état non formé, qui constitue un calfeutrement en adhérant aux surfaces appropriées à l'intérieur de ce joint.

Meneau: (v.a: battement) Montant dormant séparant deux vantaux ou deux parties fixes dans un panneau menuisé. Le « meneau libre » désigne quelquefois le battement pour les fenêtres.

Menuiserie: Terme générique désignant des ouvrages extérieurs destinés au bâtiment: portes, fenêtres, volets,... mais aussi des éléments intérieurs en bois: revêtements muraux, parquets, plinthes, cloisons, façades de placards...

Menuiserie à recouvrement: Châssis dont les parements ouvrants et le dormant ne sont pas dans le même plan. L'ouvrant couvre le dormant.

Mise en bois: C'est la mise du (ou des) vantail (aux) dans le dormant.

Modèle: Terme employé pour signaler toutes les menuiseries extérieures caractérisées par un même nombre d'ouvertures, un même type de vantaux, un même profil, quelles que soient les dimensions de la menuiserie. Exemple : toutes les fenêtres à la française à deux vantaux, ayant le même profil, sont considérées comme un même modèle.

Montant: Pièce constituant un des côtés verticaux des ouvrages et parties d'ouvrages (vantaux, dormants...).

Montant de battement: Montant d'un vantail ou d'un châssis recevant la quincaillerie de verrouillage et qui, à la fermeture, vient :

- soit s'appuyer sur le bâti ou le dormant,
- soit joindre le montant correspondant des vantaux ou châssis voisins.

Montant de rive: (ou mont de rive, montant ferré, montant charnier) Montant d'un vantail qui reçoit les organes de rotation ou de ferrage

Morillon: Pièce métallique mobile qui vient s'encastrier dans une pièce fixe (utilisée bien souvent pour assurer un meilleur maintien des oscillo-battant) ou sur le vantail de service.

Mouton/queue de loup: dénomination du battement central des anciennes menuiseries bois à 2 vantaux. L'ouvrant secondaire (mouton) s'encastrent dans l'ouvrant principal qui supporte la crémonne et que l'on nomme queue de loup.

N

Nervure (à brique): Rainure réalisée sur le dormant d'une fenêtre, d'une porte pour recevoir le mur de brique, ou le doublage isolant

Nez de l'assise: (v.a: Appui de baie, Rejingot) Partie supérieure de l'appui maçonné ou de l'encadrement de baie destinée à recevoir la traverse basse ou la pièce d'appui du dormant de la menuiserie.

Noeud de paumelle: Partie visible de la paumelle qui comporte l'axe de rotation.

Noix/contre noix: dénomination de l'articulation dormant et ouvrant des anciennes menuiseries bois. L'ouvrant (noix) s'encastrent dans le dormant (contre noix).

Noe: point de jonction entre plusieurs menuiseries.

O

Oculus: Ouverture pratiquée dans une porte et destinée au passage de la lumière et/ou de la vision.

Organes de verrouillage: Pièces qui assurent l'immobilisation et empêchent les vibrations des ouvrants en position fermée.

Ouverture à la française : Principe d'ouverture vers l'intérieur des ouvrants sur un axe de rotation vertical (système d'ouverture le plus courant en France).

Ouverture à l'anglaise : Principe d'ouverture vers l'extérieur des ouvrants sur un axe de rotation vertical (système d'ouverture utilisé pour les portes servant à l'évacuation des locaux).

Ouverture à l'italienne : Principe d'ouverture à projection vers l'extérieur des ouvrants sur un axe de rotation horizontal bas.

Ouverture à guillotine : principe d'ouverture par translation (déplacement vertical) du ou des ouvrants avec contrepoids et/ou crémaillère.

Ouverture à soufflet : Principe d'ouverture à projection vers l'intérieur d'un ouvrant sur un axe de rotation horizontal bas.

Ouverture à l'australienne : Principe d'ouverture à projection vers l'extérieur d'un ouvrant sur un axe de rotation horizontal haut et vers l'intérieur d'un ouvrant sur un axe de rotation horizontal bas (combinaison d'un ouvrant à l'italienne mais articulé en traverse haute et d'un soufflet reliés par des biellettes)

Ouverture basculante : Principe d'ouverture faisant pivoter l'ouvrant sur un axe de rotation horizontal et central. Une moitié de l'ouvrant pivote vers l'intérieur, une autre vers l'extérieur.

Ouverture Couliissante : principe d'ouverture par translation (déplacement latéral) du ou des ouvrants.

Ouverture Couliissante à frappe : principe d'ouverture combinant une ouverture à soufflet puis une ouverture par déboîtement et par translation (déplacement latéral) d'un ouvrant. Appelée aussi « oscillo-couliissante ».

O (suite)

Ouverture coulissante à galandage : principe d'ouverture par translation (déplacement latéral) du ou des ouvrants derrière une cloison laissant ainsi complètement libre le passage.

Ouverture Oscillo-battante : combinaison sur un même ouvrant des ouvertures « à soufflet » et à la française, et permettant soit l'ouverture, soit le basculement pour l'aération de la pièce en toute sécurité.

Ouverture pivotante : Principe d'ouverture faisant tourner l'ouvrant sur un axe de rotation vertical, central ou excentré. Une moitié de l'ouvrant pivote vers l'intérieur, une autre vers l'extérieur.

Ouvrant: (v.a. :battant, vantail) élément mobile de la menuiserie.

P

Panneau de battement: Panneau de vantail situé à l'opposé du panneau de rive.

Panneau de façade menuisé: Menuiserie composée insérée sur ses quatre côtés dans le gros oeuvre. Chaque partie peut être fixe ou ouvrante, équipée d'une ou plusieurs fenêtre(s) des catégories ci-avant ou remplie d'un vitrage fixe ou d'un élément de remplissage (EdR).

Panneau de rive: Panneau de vantail articulé sur la tapée ou sur le tableau

Pare tempête : capots de protection se positionnant sur les percages d'évacuation d'eau (drainages) pour éviter les reflux et les sifflements causés par le vent

Parois: Ensemble des éléments fixés de part et d'autre de l'armature, synonyme : parements ou faces.

Partie fixe: Aire de cadre dormant recevant directement un vitrage ou un élément de remplissage.

Patte (de fixation): (v.a: bride, fixation) Pièce métallique (en forme de pointe, de plat ou d'équerre) servant de liaison entre le gros oeuvre et la menuiserie (utilisée pour fixer les dormants à la maçonnerie...).

Paumelle: (v.a. : fiche) organe de rotation constitué de 2 pièces métalliques mobiles entre elles et assurant la liaison entre l'ouvrant et le dormant de la menuiserie.

Paumelle invisible: organe de rotation dissimulé dans l'épaisseur des profils améliorant l'esthétique et les performances des fenêtres et portes fenêtres.

Parclose: pièce de petite section servant au maintien des vitrages ou des remplissages dans le châssis.

Penture: Bande métallique ou ferrure qui soutient sur ses gonds une porte ou un volet

Petit bois: pièce de faible section verticale ou horizontale divisant la surface du vitrage. Il peuvent être:

1. Véritables: on parle alors de petits bois menuisés, et ils séparent des vitrages entre eux,
2. collés ou montés sur cadre ou clippés: posés directement sur un seul vitrage, il donne l'impression que celui-ci est coupé en plusieurs morceaux.
3. Intra-verre: ils sont intégrés dans l'épaisseur de la lame d'air du double vitrage, ou sculptés dans l'épaisseur du verre

Quand le vitrage est découpé de petits bois horizontaux et verticaux on parle de croisillons.

Pièce d'appui: Traverse placée à la partie inférieure d'un cadre dormant et reposant sur le rejingot de l'appui ou du seuil de la baie, formant rejet d'eau. Elle peut être complétée par des pièces de faible section en saillie ou en débord plus importantes appelées « bavettes » comportant des joues, supportées ou non, en extrémité.

Porte: Ouvrage mobile plein ou vitré, à un ou plusieurs vantaux, placé dans un bâti, ou une huisserie et destiné, lorsqu'il est fermé, à s'opposer au passage. On désigne sous ce nom l'ensemble formé par le bâti ou l'huisserie et les vantaux, ainsi que leurs accessoires de quincaillerie, appelé aussi bloc-porte.

Plaxage: technique qui consiste à coller à chaud un film décor en PVC d'une épaisseur de 20µ sur un profilé PVC.

Porte fenêtre: (v.a. : fenêtre) ouverture vitrée aménagée dans le mur d'une habitation pour laisser entrer l'air et la lumière, pouvant être ouverte ou fermée, et permettant le passage vers l'extérieur (ouverture jusqu'au sol).

Pose en applique: Pose au nu intérieur avec une partie du dormant appuyée contre le mur. Pose traditionnelle en construction neuve en France. Nécessite la mise en place de dormants larges ou de tapées pour reprendre l'épaisseur du doublage d'isolation intérieure.

Pose entre tableau : Pose en tunnel, dans l'épaisseur du mur, dans l'encadrement. Dite aussi pose monolithique, cette technique de mise en oeuvre millénaire est classique dans tous les pays.

Pose en extérieur: Pose au nu extérieur, en façade. Courante dans la plupart des pays d'Europe, on la rencontre en France sur les maisons isolées par l'extérieur et sur les bâtiments tertiaires (bureaux, usine) en principe de façade rideau.

Poteau: voir montant.

Prébâti: Pièce de bois composée d'une feuillure, pour recevoir le bâti d'une fenêtre ou d'une porte, le prébâti peut être positionné au moment du gros oeuvre.

Précadre: Ensemble préfabriqué (en métal ou en bois, ...) mis en place avant la menuiserie et servant à lier celle-ci au gros oeuvre.

Profilé: pièce de PVC, de bois, ou d'aluminium, servant de base à la fabrication des menuiseries.

Profilé multi chambre: profilé PVC ou aluminium comportant plusieurs chambres d'isolation.

Profilé de jonction: Pièces rapportées sur le gros oeuvre servant à reconstituer une feuillure pour la mise en oeuvre de la fenêtre.

Protection provisoire: Support de protection mis en place pour une période déterminée (exemple : protection provisoire contre les reprises d'humidité, film de protection) dans l'attente de la mise en oeuvre de la protection définitive ou du nettoyage de la menuiserie.

Q

Quincaillerie: Ensemble des pièces utilisées comme éléments d'assemblage, de mouvement, de manoeuvre ou de condamnation d'une porte ou d'une fenêtre

R

Raidisseur: (v.a: renforts) Elément en matériau bois, ou autre, ayant comme rôle le maintien de pièces de bois en position normale, malgré les différences hygrométriques (évite les déformations du bois), élément apportant de l'inertie (par exemple lors de l'accouplement de menuiseries entre elles), élément apportant une résistance mécanique pour contrer les effets de la dilatation des profils PVC...

Reconstitution d'appui: Profilé ou cornière continu reconstituant l'assise de l'appui (rejingot) et permettant le calfeutrement.

Recouvrement: Partie où se chevauche le dormant et l'ouvrant (qui reçoit généralement le joint d'étanchéité). Appelé aussi « portée » ou « frappe ».

Rejingot: Extrémité de l'appui maçonné sur lequel vient se poser la menuiserie.

Renfort: Profilé en acier ou en matériau composite (pour ne pas perturber les qualités d'isolation thermique et acoustique) de forme spécifique inséré dans les profils en PVC pour rigidifier et ainsi limiter la flèche (et éviter la casse du vitrage), la dilatation et la rétraction liées aux variations de températures.

Réservation: (v. a. : baie, encadrement) ouverture pratiquée dans un mur (le plus souvent dans le cas de constructions en béton banché) pour faire une porte ou une fenêtre.

Rupture de pont thermique: procédé permettant d'améliorer les capacités isolantes d'un profil aluminium par la mise en place entre les parements intérieur et extérieur de séparation (barrettes) en polyamide, polyuréthane ou PVC. Est aussi utilisée dans la construction pour assurer la jonction entre les murs et les dalles en béton et éviter les transferts thermiques.

S

Sens d'ouverture (de la menuiserie): Par convention pour représenter le sens d'ouverture, il y a lieu:

1. pour les menuiseries extérieures, de considérer l'observateur placé à l'intérieur de l'habitation et regardant la menuiserie,
2. pour les menuiseries intérieures, de considérer l'observateur côté feuillure (la feuillure du dormant est ouverte vers l'observateur, la menuiserie s'ouvre donc vers lui).

Seuil: traverse basse du dormant d'une fenêtre ou d'une porte fenêtre ou d'une porte d'entrée.

Soubassement: (v. a. : allège) partie basse d'une fenêtre munie d'un vitrage ou d'un remplissage.

Sous-face: Partie inférieure (dessous) de la pièce d'appui ou du coffre de volet roulant.

Système: Concept regroupant l'ensemble des composants (dormants, ouvrants, parclozes, élargisseurs, jonctions, etc.) permettant la conception de menuiseries.

T

Tablette: Ouvrage horizontal intérieur servant d'habillage derrière une fenêtre au niveau de la pièce d'appui.

Tablier (d'un volet roulant): ensemble des lames constituant le volet.

Tableaux: Parties verticales d'une baie maçonnée visible depuis l'extérieur contre laquelle ou dans laquelle vient se poser la menuiserie. Par extension on appelle « tableau » l'ensemble constitué des « tableaux » du « linteau » et de « l'appui ».

Talon: Partie de profils qui peut servir d'ancrage pour un panneau ou un vantail.

Tapée de volet roulant: Pièce rapportée sur chant à l'extérieur et destinée à recevoir les fermetures (volet roulant).

Tapées: Pièces rapportées sur le dormant d'une fenêtre, du côté extérieur et destinées à la pose des persiennes ou des volets.

Taquets Éléments de bois ou de métal incorporés au gros oeuvre à l'aide desquels la fenêtre est fixée. Utilisé en rénovation pour fixer une menuiserie sur un ancien cadre métallique..

Têtière: Plaque formant une face du boîtier, servant à sa fixation et destinée à rester apparente. Elle peut aussi servir à la fixation et au guidage des tringles éventuellement associées au boîtier.

Trappe: Ouverture faite dans un mur ou un plafond ou un caisson de volet roulant et permettant l'accès.

Traverse: élément horizontal du vantail et du dormant. Profil horizontal séparant 2 éléments d'un ensemble composé (ex: une imposte et une fenêtre 2 vantaux)

Tringle (manœuvre de volet roulant): Manivelle de grande longueur, articulée en haut grâce à une simple ou une double genouillère et permettant la montée et la descente du tablier.

Triple vitrage: (v.a. : ensemble verrier, double vitrage, vitrage) ensemble verrier composé de 3 vitrages séparés par des lames d'air ou de gaz

V

Vantail: (v.a. : ouvrant, battant) Ouvrage mobile, plein ou vitré, placé dans un bâti ou une huisserie et destiné, lorsqu'il est fermé, à s'opposer au passage.

Une porte ou la partie mobile des fenêtres ouvrant à la française ou à l'anglaise ou coulissantes est souvent désigné sous le nom de vantail (pluriel: vantaux),

Vantail crémone: dans le cas de menuiserie à deux vantaux, vantail recevant la crémone.

Vantail libre (ou de service): dans le cas d'une menuiserie à deux vantaux, désigne l'ouvrant disposant au plus d'une quincaillerie d'ancrage et sur lequel vient battre le vantail crémone.

Vantail semi-fixe: Vantail similaire au vantail libre mais recevant en plus un système de condamnation haut et bas (exemple : 2 verrous baionnette).

Ventilation (grille de): Dispositif spécial destiné à permettre les entrées d'air et positionné dans une ouverture pratiquée dans la fenêtre ou dans le coffre.

Verrouillage Blocage de la menuiserie dans la position fermeture à l'aide du dispositif (serrure, crémone,...) prévu à cet effet et nécessitant une intervention humaine pour l'ouverture.

Vitrage: (v.a. : ensemble verrier, double vitrage, triple vitrage) mot désignant la partie transparente ou translucide de la menuiserie.

Voussure: linteau présentant un arc architectural. Il existe plusieurs formes de vousses tel que l'anse de panier ou le plein cintre, l'ogive...